Concernant les études relatives à la déviation de la *RD 500*, les études de trafic et de diagnostic environnemental ont bien été réalisées par le Conseil Général. Les conclusions de celles-ci viennent de m'être remises par les bureaux d'étude.

Madame la Préfète de la Loire et moi-même prendrons rapidement l'initiative d'une réunion associant l'ensemble des acteurs locaux pour faire le point sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard BONNE